



Code Postal : 46500

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le 14 janvier à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DUBARRY Éric, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12

Sont présents : M. DUBARRY Éric, M. GUGLIELMETTI Michel, M. BAYNAT Régis, Mme SOUILLÉ Sylvie, M. DESPEYROUX Rémi, Mme WOLFF Nathalie, Mme CROS Corinne, M. DELPON Cyril, Mme SIBOUT Emily, Mme DELSAHUT Marie-France.

Absents excusés : M. BRUNET Nicolas, M. PRADAYROL Patrick (pouvoir donné à M. DUBARRY Éric), M. DAVID Éric, Mme PRIEUR Sylvie, Mme FLORET Virginie (pouvoir donné à Mme SOUILLÉ Sylvie)

Date de la convocation : le 08 janvier 2020

Secrétaire de séance : Corinne CROS

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2020

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE MARCHÉ PUBLIC DE RENOVATION DE DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la procédure de passation d'un marché public et notamment l'obligation de lancer un appel d'offres à procédure adaptée pour les travaux de rénovation de deux logements communaux.

Cet appel d'offres consiste à publier un avis d'appel public à la concurrence sur une plateforme dématérialisée et également dans un journal d'annonces légales, tel que La dépêche du Midi.

Le lancement de l'appel d'offres se fera le vendredi 22 janvier, pour une durée de 3 semaines, donc jusqu'au 12 février, 16h00. Durant cette période, les entreprises qui le souhaitent pourront déposer leurs offres, sous forme dématérialisée, sur la plateforme.

A la fin du délai imparti, la commission d'appel d'offres et M. ROUEDE seront chargés d'ouvrir les plis et d'analyser les offres reçues. Selon les critères de sélection prédéfinis, les offres des entreprises feront l'objet d'une notation qui permettra la sélection des prestataires pour le marché de travaux.

Monsieur le Maire rappelle également que le marché public a fait l'objet d'un allotissement. Il se compose donc ainsi :

- Lot n°1 : Gros œuvres – Assainissement
- Lot n°2 : Charpente – Couverture – Zinguerie
- Lot n°3 – Menuiseries extérieures intérieures – Serrurerie
- Lot n°4 : Plâtrerie – Isolation – Peintures – Sols souples
- Lot n°5 : Carrelage – Faïence

- Lot n°6 : Electricité
- Lot n°7 : Chauffage
- Lot n°8 : Plomberie - Sanitaire

Il précise également que le cahier des charges concernant le Lot chauffage a fait l'objet d'un modificatif pour prendre en compte l'ajout de compteurs calorifiques, condition à l'octroi d'une subvention de la région.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal valide le lancement de l'appel d'offres pour les travaux de rénovation de deux logements communaux et charge la Commission d'appel d'offres d'examiner les offres reçues.

COMPLÉTUDE DU CAHIER D'INTENTIONS DU PLUi

La première étape de l'élaboration du PLUi ayant été finalisé grâce au diagnostic du territoire, la phase de projet a été engagée avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD).

L'objectif étant de mettre en avant les enjeux du territoire et de définir un projet partagé entre l'ensemble des élus. Pour ce faire, le Grand-Figeac a mis à disposition des conseils municipaux un cahier d'intentions à compléter.

Il s'agit d'évaluer tous les enjeux définis et de les hiérarchiser.

L'assemblée a procédé à la lecture point par point du cahier d'intention, les enjeux ont été évalués et hiérarchisés.

Il est proposé d'envoyer aux conseillers municipaux absents ce travail, afin qu'ils puissent y apporter des commentaires et précisions. Après un délai d'une semaine, le cahier d'intentions complété sera renvoyé aux services du Grand-Figeac.

QUESTIONS DIVERSES

- **Vœux du maire** : Considérant le contexte sanitaire actuel, il n'est pas possible d'envisager d'organiser les traditionnels vœux du maire. Toutefois, le Maire propose d'organiser une distribution de galettes des rois et de cidre pour les aînés (+75 ans) de la Commune. Une tournée avec les conseillers municipaux volontaires est organisée le samedi 16 janvier. Cette tournée sera l'occasion de saluer nos aînés, et leur présenter les meilleurs vœux.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 20h00.

Le Maire

Éric DUBARRY